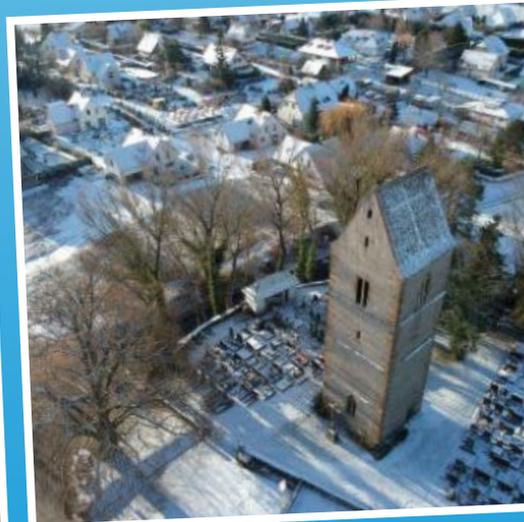


Dietwiller



Ballade du Père Noël
Mardi 24 décembre



Sommaire

Sommaire	p.2
Infos mairie	p.2
Évènements du mois	p.3
Agenda des manifestations	p.4
Saviez vous que ?	p.5 à 6
Compte-rendu du Conseil Municipal	p.7 à 9
Informations pratiques	p.10 à 11
Votre rubrique	p.11
Recensement	p.12

Infos Mairie

La mairie est ouverte les :

- ▶ lundis de 13h30 à 19h ;
- ▶ mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 19h ;
- ▶ jeudis de 16h à 18h ;
- ▶ vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La mairie est fermée les :

- ▶ mercredis et samedis.

Cérémonie des Vœux



Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux vous invitent cordialement à la réception des Vœux du Nouvel An qui aura lieu **le dimanche 19 janvier 2020 à 10h30** à la salle des fêtes de Dietwiller.

- ▶ **Téléphone :** 03.89.26.88.88
- ▶ **Fax :** 03.89.26.86.67
- ▶ **Mail :** comdiet@wanadoo.fr
- ▶ **Site internet :** www.mairie-dietwiller.fr
- ▶ **Adresse :** 42, rue du Général de Gaulle
68440 DIETWILLER

- ▶ Le bulletin est consultable sur le site de la mairie

- ▶ **Parution du prochain bulletin municipal :**
Janvier 2020

- ▶ Date limite de dépôt des informations à faire paraître dans le prochain bulletin : demander Emilie.

Etat Civil

Décès



Elisabeth HISS
le 19 novembre 2019

Mariage



Anaïs BOULAY et Steve BATTAGLIA
le 10 décembre 2019

Modification des horaires d'ouverture de la mairie pendant les fêtes de fin d'année

- ▶ **La mairie est fermée :** du mardi 24 au vendredi 27 décembre 2019 et du mardi 31 décembre au vendredi 3 janvier 2020.

- ▶ **La mairie est ouverte :** le lundi 23 décembre de 8h à 12h et de 13h30 à 17h et le lundi 30 décembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- ▶ En cas d'urgence, vous pouvez appeler le Maire, Christian FRANTZ : 07.71.76.75.25.

Troupe de théâtre l'Arlequin - ASL DIETWILLER saison 2020



« **Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion !** »
comédie en 2 actes de Jérôme DUBOIS



Avec : de bas en haut et de gauche à droite :

Simone **CAPON**, Jennifer **KLEINMANN**, Cathy **BEDELEK**,
Hélène **BENTZINGER**, Véronique **LAOUER**, Guillaume **LANDAUER**,
Richard **LIEBY**, Jérôme **PERRIN**, Jean Manuel **PAÏS**,
Baptiste **YVARS**, André **BECK**, metteur en scène.

Absente sur la photo : Céline **APFFEL**
Président ASL : Raymond **GENELOT**

Leur voyage au Maroc, Marc et Sophie l'attendent depuis si longtemps ! Bye, bye la grisaille de Paris, à eux le soleil de Rabat ! Mais le jour J, le départ s'avère plus compliqué que prévu ! Des valises difficiles à boucler et une voisine empoisonnante, surnommée la vieille chouette, vont vite faire monter la pression ! Le fameux départ que la concierge espagnole de l'immeuble attend, elle aussi, avec beaucoup d'impatience, mais pas pour les mêmes raisons ! En effet, en l'absence de Marc et Sophie, sans leur dire, et pour se faire un peu d'argent, celle-ci a loué l'appartement à des villageois. Mais leur séjour tant attendu à Paris va bien vite se transformer en cauchemar car rien ne va se passer comme prévu...

Samedi 1er février 2020 à 20h30
Samedi 8 février 2020 à 20h30
Dimanche 9 février 2020 à 17h00
Samedi 15 février 2020 à 20h30
Dimanche 16 février 2020 à 17h00

Salle des Fêtes de Dietwiller

Réservation :
06.31.87.13.85 de 19h00 à 21h00



Agenda des manifestations

Mois	Date et heure	Événement	Lieu
Décembre 2019	Samedi 21 de 9h à 12h	Arboriculteurs de Dietwiller Cours de taille d'arbres (1)	Verger école Dietwiller
	Rappel Mardi 24 entre 15h et 16h25	Balade du Père Noël	Rues du village Dietwiller
	Mardi 31 à partir de 19h30	Réveillon de la Saint-Sylvestre Association de Jumelage (2)	Salle des fêtes Dietwiller
Janvier 2020	Mercredi 8 de 16h30 à 19h30	Don du sang	Salle des fêtes Schlierbach
	Samedi 11 de 9h à 12h	Arboriculteurs de Dietwiller Cours de taille d'arbres (1)	Verger école Dietwiller
	Dimanche 19 à 10h30	Réception des Vœux du Nouvel An	Salle des fêtes Dietwiller
	Samedi 25 de 9h à 12h	Arboriculteurs de Dietwiller Cours de taille d'arbres (1)	Verger école Dietwiller
	Rappel Dimanche 26 entre 8h et 15h	Parents d'élèves - bourse aux jouets et vêtement d'enfants	Salle des fêtes Dietwiller
Février 2020	Rappel Samedis 1 ^{er} , 8 et 15 à 20h30	ASL Dietwiller - représentation théâtrale (3)	Salle des fêtes Dietwiller
	Rappel Dimanches 9 et 16 à 17h	ASL Dietwiller - représentation théâtrale (3)	Salle des fêtes Dietwiller
Mars 2020	Jeudi 26 à 19h	"Centaures, quand nous étions enfants" Filature Nomade (4)	La Filature Mulhouse
Mai 2020	Mardi 19 à 20h	"Les Amazones d'Afrique" Filature Nomade (4)	La Filature Mulhouse

- (1) Les cours seront annulés si la météo n'est pas adaptée à la pratique de la taille (forte pluie, vent fort, température inférieure à -2 degrés). Vous pouvez retrouver le planning complet des cours sur le site des arboriculteurs : <https://arbo68440.monsite-orange.fr>. Ancienne station d'épuration derrière le quartier du Rossberg. Contact : Bertrand PHISBIEN 06.85.74.81.49, président des arboriculteurs.
- (2) Tarifs : 67,50 €/adulte et 18 €/enfant.
Renseignements et réservations auprès de Monsieur Jean-Jacques KEMPF au 06.83.86.00.12 ou pierrettekempf53@orange.fr.
- (3) Informations complémentaires page 3
- (4) Renseignements et réservations : mairie de Dietwiller – Emilie au 03.89.26.88.88.

Balade du Père Noël



Le Père Noël a décidé de faire une petite sortie en calèche dans les rues de Dietwiller, afin de rencontrer les enfants du village pour leur distribuer friandises et clémentines, le mardi 24 décembre 2019, dans l'après-midi. D'après son

communiqué, les enfants pourront le rencontrer aux endroits et heures indiqués ci-dessous :

15h00 : place Allemans du Dropt

15h15 : parking rue du Roess

15h30 : devant le n° 5 rue de la Pierre Bleue

15h40 : impasse des Églantines

15h55 : parking de la Vieille Tour

16h10 : devant le n° 7 rue des Sept Clochers

16h25 : devant le n° 8 rue de Landser

Qu'il neige ou qu'il vente, le Père Noël tient tout de même à effectuer sa tournée dans le village.

Nouvelle activité proposée aux seniors



La mairie de Dietwiller, en collaboration avec l'association Siel Bleu, vous propose l'activité de mémoire sur tablette tactile. Elle est gratuite et destinée aux personnes de plus de 65 ans.

Quatre personnes sont déjà inscrites mais il reste encore des places.

L'activité débutera en février 2020.

Renseignements et inscriptions au secrétariat de la mairie au 03.89.26.88.88.

Carte Pass'Temps Seniors 2020



La carte Pass'Temps Seniors 2020 est attribuée aux personnes de 65 ans révolus et est valable du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. Elle sera disponible à l'accueil de la mairie à partir du lundi 6 janvier 2020.

1 photo et 1 pièce d'identité sont nécessaires pour l'établissement de la carte.

En plus des offres déjà existantes (entre autres 3 entrées gratuites au zoo de Mulhouse, 5 entrées gratuites dans 8 piscines de l'agglomération, tarifs réduits dans les cinémas...), la carte offrira les nouveautés suivantes :

- Réduction de 50 % sur la cotisation annuelle + initiation gratuite à la marche nordique et randonnée au club vosgien ;
- 1 mois d'essai gratuit au FCM billard à Mulhouse ;
- Réduction de 10 €/an pour un atelier gym équilibre à la maison du temps libre à Mulhouse ;
- 1 entrée offerte pendant la Foir'Expo du 15 au 24/05/2020 ;
- Accès libre à la suite ADOBE (Photoshop, Illustrator...) chez Sémaphore à Mulhouse ;
- Réduction sur un spectacle au choix au centre socio-culturel AFSCO à Mulhouse.

Suppression du passage du Médiabus

Le Médiabus n'effectuera plus son passage mensuel à Dietwiller en 2020.

Vous pourrez le retrouver tous les 3èmes mercredis du mois à Habsheim, à côté de la mairie 92 rue du Général de Gaulle, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Création d'une page Facebook des Jeunes Sapeurs Pompiers

Une page Facebook des JSP a été créée et est disponible sur le lien suivant : <https://www.facebook.com/jspdes3collines/>.

Vos commentaires et encouragements seront les bienvenus.

La nuit de l'orientation



Elle est organisée pour les collégiens, lycéens, étudiants, parents, salariés et demandeurs d'emploi.

Cette manifestation mobilise fortement les partenaires économiques, organisations patronales, branches professionnelles et institutionnelles.

Plus de 150 professionnels seront présents lors de cette soirée pour faire de cet événement le lieu incontournable de l'orientation au travers de présentation de métiers, de formations et de parcours d'orientation.

Rendez-vous le vendredi 7 février 2020 de 16h30 à 21h à la cité du train 2 rue Alfred de Glehn à Mulhouse.

Un temps de visite sera consacré de 17h à 18h. Plus d'informations sur le site : www.orientoscope.fr.

Saviez-vous que ?

Salon formation emploi Alsace

SALON
FORMATION
EMPLOI
ALSACE

Vous êtes à la recherche d'un emploi, salarié, étudiant, lycéen, collégien, parent ou chef d'entreprise ? Sur place, des entreprises sont à la recherche de futurs collaborateurs et des écoles

en quête de candidats. Vous aurez également la possibilité d'avoir des entretiens d'embauche en direct, des démonstrations de métiers, des conférences, des offres d'emploi...

Rendez-vous les samedi 24 et dimanche 25 janvier 2020 au salon formation emploi Alsace, au parc des expositions de Colmar.

Entrée libre de 9h à 18h.

Informations sur le site : www.sfe-alsace.com.

milliers de jeunes ont réalisé eux-mêmes avec leurs enseignants des vidéos métiers et formations, dans le cadre des concours pédagogiques «je filme le métier qui me plaît» (www.jefilmelemetierquimeplait.tv) et «je filme ma formation» (www.jefilmemaformation.tv).

Ce sont plus de 5000 vidéos sélectionnées, parfois drôles, décalées, réalisées par des jeunes et validées par les enseignants.

Tout est fait pour que les jeunes puissent piloter de façon attractive et intuitive la recherche du métier qui lui plaira.

Devenir gendarme



Vous souhaitez devenir gendarme ? La gendarmerie recrute, n'hésitez pas à vous renseigner au 0820 220 221 ou rendez-vous sur le site internet :

www.lagendarmerierecrute.fr.

Parcours métier, vivez l'expérience !



Le nouveau service gratuit www.parcoursmetier.tv pour tous les collèges et lycées, va apporter une réponse à tous les jeunes, sous forme de vidéos. Plusieurs centaines de

Les fascicules de 11 pages sont disponibles à l'accueil de la mairie

ISOLATION, CHAUFFAGE À 1€ : ARNAQUE OU BONNE AFFAIRE ?

L'isolation de votre toit, une chaudière, une pompe à chaleur à 1 € ? Attention à ne pas tomber dans le piège et à répondre favorablement aux propositions des professionnels qui vous démarchent sans avoir pris le temps de quelques vérifications ! Certaines entreprises ont commencé à envoyer des courriers « de la part du ministère de l'Écologie solidaire » ou à téléphoner soi-disant de la part du Département ou de la Région pour vendre ce type de prestations. JAMAIS la Région Grand Est et le ministère ne vous appelleront pour vous proposer ce type de travaux.

Pour éviter les arnaques, informez-vous, ne répondez pas aux sollicitations par téléphone, demander un devis suite à une visite à votre domicile et ne signez jamais un devis sans contacter au préalable un conseiller FAIRE des Espaces Info Énergie ou une plateforme de rénovation !

PETITS GESTES, GRANDES SOLUTIONS : AGIR AU QUOTIDIEN POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Financé par :

Grand Est
RÉGION GRAND-EST
L'Europe s'invente chez nous

Retrouvez tous les contacts et documents utiles sur climaxion.fr

Les documents cités dans cette brochure sont disponibles sur ademe.fr/guides-fiches-pratiques

La Région Grand Est, l'ADEME et l'État accélèrent la transition énergétique

Financé par :

Grand Est
RÉGION GRAND-EST
L'Europe s'invente chez nous

AVEC CLIMAXION,
l'ADEME et la Région Grand Est vous aident à faire des économies et à protéger l'environnement !

Compte-rendu du Conseil Municipal

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du jeudi 12 décembre 2019 à 20h

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ
Etaient présents : M. KREMPPER, Mme KEMPF, M. HELFENSTEIN, Mme STEINER adjoints ; M. RISS, Mme SCHUHLER, M. LIEBY, M. MORILLON, M. BOBIN, Mme BONDUELLE (jusqu'au point 4), conseillers municipaux.
Absents excusés : M. METZ procuration à Mme SCHUHLER

Absents excusés sans procuration : Mme LONGO, Mme BONDUELLE (à partir du point 5)

En présence de Marie-Claude SCHULTZ, DNA

Secrétaire de séance : Annie DEVEY

Convocation du 5 décembre 2019

Ce résumé ne remplace pas le compte-rendu complet

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en l'honneur des 13 militaires tués en marge d'un combat au Mali.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 14 novembre 2019

Le procès-verbal de la séance du jeudi 14 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

2. Marchés des contrats d'assurance de la commune - 2020 à 2024 - attribution

Les contrats d'assurance de la commune pour les années 2020 à 2024 ont fait l'objet d'une mise en concurrence. Le marché a été passé en 3 lots sous la forme d'un marché en procédure adaptée (MAPA) avec options. La consultation a été publiée sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin. Selon les lots, plusieurs sociétés d'assurance ont répondu : SMACL, GROUPAMA, MMA (WALTER), CIADE et Assurance PILLIOT.

L'analyse technique des offres a été réalisée par Monsieur BACH du cabinet ARIMA. Les critères de classement des offres étaient : prix (45%) - valeur technique (55%).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les contrats suivants :

Lot 1 - assurance des dommages aux biens et des risques annexes : PILLIOT / VHV - Note : 100 / 100 ; montant de la prime d'assurance : 2394,98 € TTC / an.

Lot 2 - assurance des responsabilités et des risques annexes, protection juridique de la commune, des agents et des élus : GROUPAMA Grand EST - Note : 89 / 100 ; montant de la prime d'assurance : 937,61 € TTC / an.

Lot 3 - assurance des véhicules et des risques annexes SMACL - Note : 84,91 / 100 ; montant de la prime d'assurance : 1637,34 € TTC / an.

3. Budget 2020 : autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (2019), non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, avant le vote du budget 2020. Il s'agit plus particulièrement des dépenses d'investissement suivantes : rénovation de la toiture du presbytère, rampe d'accès à la mairie, renforcement de la charpente de l'église.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater dans la limite du ¼ du budget 2019, c'est-à-dire :

- chapitre 21 : 45 458,93 €
- chapitre 23 : 126 834,75 €.

4. Recensement de la population : nomination d'un coordinateur et de trois agents recenseurs

Le recensement de la population aura lieu à Dietwiller en 2020 (du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020). La commune reçoit une dotation de l'Etat, basée sur le nombre d'habitants et de logements, d'un montant de 2650 €.

L'INSEE, comme en 2015, a demandé que la commune soit divisée en trois districts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de désigner Nathalie GEIGER comme coordonnateur, assistée de Annie DEVEY et Emilie FREYBURGER ;
- de créer trois postes d'agents recenseurs, sous forme de vacataires : Raymond GENELOT, Pierrette FREYBURGER et Angéline FERNANDES ;
- de fixer la rémunération des agents recenseurs comme suit : traitement brut forfaitaire de 900 € / agent recenseur ;
- dit que les charges patronales sont prises en charge par la commune et viennent en sus de cette rémunération.

Compte-rendu du Conseil Municipal

5. Eglise : renforcement du plafond de la nef – attribution du marché – autorisation de dépenses – partie électricité

Le lot charpente du renforcement de la nef sera attribué au prochain Conseil Municipal, après ajustements avec l'entreprise pressentie. La partie électricité a fait l'objet d'une demande de devis auprès de l'entreprise VINCENTZ de Sierentz. Les travaux consistent à déplacer et rallonger certains câbles pour permettre le passage des poutres de renforcement. Le montant du devis est de 5243,11 € HT.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

6. Syndicat de Communes de l'Île Napoléon (SCIN): modification des statuts

Le Syndicat de Communes de l'Île Napoléon est administré par un Comité Syndical qui se compose de 4 délégués titulaires par commune. L'extension du périmètre du SCIN et l'adhésion de la commune de Riedisheim a porté à 32 le nombre total de délégués de l'assemblée délibérante ce qui est déjà très conséquent, notamment pour un établissement public à vocation essentiellement technique.

Lors de sa séance du 23/10/2019, le Comité du SCIN a décidé à l'unanimité de ramener à 3 le nombre de délégués titulaires par commune à compter du prochain renouvellement des Conseils Municipaux, en mars 2020. Comme pour toute modification statutaire, les communes sont directement saisies de cette proposition, sur laquelle elles doivent se prononcer dans un délai de trois mois.

À défaut, leur décision est réputée favorable.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

7. Chambre Régionale des Comptes (CRC) : rapport GR19-1966 Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) du 29/11/2019

La Chambre Régionale des Comptes a communiqué à Monsieur le Maire une copie du rapport comportant les observations définitives de la Chambre, sur la gestion de la Communauté d'Agglomération m2A.

Ce rapport a d'abord été adressé par la CRC au Président de m2A, qui l'a présenté au Conseil d'Agglomération. Dès lors, la CRC est amenée à l'adresser aux maires de toutes les communes membres de m2A. Ce rapport doit être présenté au Conseil Municipal le plus proche et doit faire l'objet d'un débat.

L'ensemble des documents, ainsi que la note d'accompagnement communiquée par m2A lors de la

présentation du rapport au Conseil d'Agglomération, ont été transmis aux membres du Conseil Municipal.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal prend acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) concernant les exercices 2016 et les suivants.

8. Compte-rendu des délégués aux Syndicats et à Mulhouse Alsace Agglomération

Mulhouse Alsace Agglomération

- **Piste cyclable** : le tracé de la piste cyclable est légèrement dévié sur la partie située sur le ban communal d'Eschentzwiller, pour éviter un dénivelé. Les travaux devraient commencer en janvier 2020.

- **Soutien à la candidature de Mulhouse Alsace Agglomération à l'obtention du label «Terre de jeux 2024»**

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été se dérouleront en 2024 à Paris.

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques a annoncé en novembre dernier, lors du congrès de l'Association des Maires de France, le lancement du label «Terre de Jeux 2024» pour engager tous les territoires de France autour de la dynamique de ces jeux.

Le rôle des collectivités territoriales sera primordial pour fédérer les populations, à la fois par la démultiplication des événements et projets de «Paris 2024» partout sur le territoire national, mais également en profitant de l'opportunité unique représentée par les Jeux pour lancer ou accélérer leurs propres projets de développement autour du sport dans une perspective d'héritage olympique.

Dans ce cadre, les collectivités territoriales pourront bénéficier de ce label qui viendra récompenser chaque territoire engagé dans une démarche globale autour des Jeux sur la base d'engagements concrets obligatoires et optionnels, qui porteront à la fois sur le déploiement des actions de «Paris 2024» et sur le lancement de leurs propres initiatives :

Des engagements concrets obligatoires, tels que :

- faire grandir la communauté «Paris 2024» (suivi et relais de l'actualité du projet),
- organiser ces célébrations dans le respect des ambitions environnementales de «Paris 2024»,

Compte-rendu du Conseil Municipal

- envisager des célébrations ouvertes au plus grand nombre,
- soutenir l'éducation par le sport à l'occasion de la Semaine olympique et paralympique dans les établissements scolaires,
- promouvoir la pratique sportive au sein de la collectivité (élus et personnels).

Des engagements concrets optionnels retenus :

- favoriser la découverte des activités sportives tout au long de l'année,
- faire du sport et des jeux, un levier de changement pour l'environnement,
- accompagner les sportifs de haut-niveau dans leur carrière sportive et/ou leur reconversion,
- faire du sport un moteur de valorisation du territoire et de développement économique,
- renforcer la solidarité internationale grâce au sport.

L'obtention du label «Terre de Jeux» permettra de bénéficier, par exemple, d'un éclairage médiatique des Jeux pour promouvoir les actions locales et le territoire, et de la possibilité de candidater ensuite pour devenir Centre de Préparation aux Jeux.

A ce titre, m2A a candidaté à l'obtention de ce label qui lui permettra potentiellement de devenir centre de préparation olympique. Le Conseil Communautaire du 30 septembre 2019 a validé cette démarche qui s'inscrit pleinement dans la logique d'attractivité du projet d'agglomération.

La commune de DIETWILLER souhaite s'y associer pleinement, et soutient la candidature de m2A à l'obtention du label «Terre de Jeux 2024».

- **Webzine** : l'agglomération de Mulhouse réalise un webzine « m2A et moi ! » pour mettre à l'honneur, chaque semaine, une personnalité attachante, fédératrice, anonyme ou connue, qui se démarque par son projet positif, innovant et original pour chacune des 39 communes. Le Conseil Municipal propose de mettre en avant l'action que mène Monsieur REGISSER, depuis de nombreuses années, pour préserver les populations de Chouette effraie sur la commune.

9. Compte-rendu des commissions

Urbanisme : Dossiers en cours.

Communications

- Panneaux « espaces sans tabac » commandés auprès de la «Ligue contre le Cancer».
- Vœux du Maire **le dimanche 19 janvier 2020** à 10h30. Les habitants de Dietwiller sont cordialement invités. L'animation sera réalisée par « Pierre SPECKER band ».

10. Divers

Fermeture de la mairie pendant la période des fêtes

La mairie sera fermée :

- du mardi 24 au vendredi 27 décembre 2019
- du mardi 31 décembre au vendredi 3 janvier 2020

La mairie sera ouverte :

- lundi 23 décembre – de 8h à 12h et de 13h00 à 17h
 - lundi 30 décembre – de 8h30 à 12h et de 13h00 à 17h
- En cas d'urgence, Monsieur le Maire, Christian FRANTZ
07.71.76.75.25

Cuisine salle des fêtes – SCIN : Attribution des lots, les travaux commenceront au printemps 2020, après les représentations de théâtre de l'ACL.

Presbytère : la réception des travaux de toiture est prévue en janvier 2020. Des dossiers de demande de subvention ont été déposés.

Dates des Conseils Municipaux en 2020 : jeudi 16 janvier 2020 – jeudi 13 février 2020 – jeudi 12 mars 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 45 minutes.

**Prochain Conseil Municipal :
jeudi 16 janvier 2020 à 20h.**

LISTE DES DOSSIERS ACCORDÉS OU REFUSÉS

N° dossier	Adresse du projet	Date de dépôt	Nature des travaux	Accordé le Refusé le
DP 19 D 0064	13 rue du Jura	29/10/2019	Construction d'une piscine	Accordé le 25/11/2019
DP 19 D 0065	2A rue des Pâturages	08/11/2019	Réfection de la toiture et des façades	Accordé le 28/11/2019

Nous vous rappelons que tous les travaux de construction (clôture, piscine, abri de jardin,...) et de modifications de l'aspect extérieur (ravalement de façades, remplacement de fenêtres et volets,...) doivent faire l'objet d'une demande en Mairie.

Informations pratiques

Installation de la fibre optique



Vous avez peut-être constaté des travaux sur nos trottoirs. C'est l'opérateur Orange qui a mandaté des sous-traitants pour tirer la fibre optique.

L'objectif est que celle-ci soit déployée pour tous, fin 2020. S'il y aura des particularités, nous vous en ferons part lors des prochains bulletins mensuels.

Déneigement dans le village

Pour faciliter le déneigement, nous vous demandons de ne pas stationner vos véhicules sur la voirie. Il est souhaitable, pour des raisons de sécurité, de ne pas se garer en bas des rues en pente. Le stationnement dans les impasses rendra difficile, voire impossible, le passage du tracteur de déneigement. Le sel est mis à disposition pour que vous puissiez saler vous-mêmes l'espace public, le trottoir ou la voirie mais n'est pas prévu pour les espaces privés.

Maisons fleuries



Rappel : les personnes qui n'ont pas pu se rendre à la réception des maisons fleuries du samedi 16 novembre dernier sont invitées à retirer leur bon d'achat **jusqu'au vendredi 31 janvier 2020.**

Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables



La collecte du mercredi 25 décembre 2019 sera rattrapée le samedi 28 décembre 2019.

Rappel : les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine, le vendredi matin (sortir les bacs la veille au soir). Les déchets recyclables sont collectés une fois toutes les deux semaines, le mercredi matin des semaines paires (sortir les bacs la veille au soir).

En 2020 les collectes sont maintenues tous les jours fériés, sauf :
le vendredi 1er mai 2020, rattrapé le samedi 2 mai 2020,

Informations pratiques

le vendredi 25 décembre 2020, rattrapé le samedi 26 décembre 2020, le vendredi 1er janvier 2021, rattrapé le samedi 2 janvier 2021.

Vous pouvez également consulter le calendrier des collectes sur le site www.sivom-mulhouse.fr "guides du tri et calendrier de collecte".

Le container de tri sélectif qui se situait derrière la salle des fêtes a été supprimé, pour optimiser les coûts de collecte. Les containers pour le verre et les vêtements restent en place.

Pendant l'année 2020, la distribution de l'eau potable et l'assainissement deviendront des compétences communautaires



Mulhouse Alsace Agglomération assurera la gestion et la distribution de l'eau potable pour tous les habitants de son territoire, se substituant ainsi aux communes qui

en avaient jusqu'à présent la charge. Ce changement n'aura aucune incidence pour les habitants.

Les services de la mairie restent à votre disposition pour vous rediriger vers les bons interlocuteurs.

Votre rubrique

Service demandé ou offert

La liste des assistantes maternelles agréées est constamment mise à jour. Pour obtenir plus de détails, vous pouvez contacter la responsable du relais, Marie-Hélène FREUDENREICH.

Date ou période

Le mardi de 14h30 à 17h30.
Le jeudi et le vendredi de 8h30 à 11h30.

Coordonnées

03.89.65.35.61 ou relais.amat@wanadoo.fr
20, rue du Beau Site 68400 RIEDISHEIM



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Insee & votre commune

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

Agents recenseurs



**Pierrette
FREYBURGER**



**Angelina
FERNANDES**



**Raymond
GENELOT**